

si la question a été réglée. Ce message m'a été adressé par le secrétaire d'un syndicat régional, personne responsable et pleinement au courant des faits. On nous a bien déclaré que le gouvernement provincial résoudrait la difficulté, mais à venir jusqu'aujourd'hui dans cette région, qui est celle de Dunakin en Nouvelle-Ecosse, il n'en a rien été. Le ministre pourrait-il nous dire si l'on en est arrivé à une entente définitive à ce sujet avec le gouvernement de cette province?

L'hon. M. McLARTY: Je suis heureux de pouvoir communiquer à l'honorable député de Cap-Breton-Sud les renseignements suivants. Le gouvernement fédéral se charge du soin des sujets de pays ennemis internés. Les familles des sujets étrangers et sans emploi, tombent naturellement dans la même catégorie que celles des autres chômeurs. Or, la province et la municipalité sont principalement responsables de l'administration des services d'assistance. Nous versons bien notre contribution et, dans certains cas, nous avons peut-être poussé nos enquêtes plus loin que nous n'avions raison de le faire, mais c'est à la province et à la municipalité que cette question ressortit principalement.

L'honorable représentant a manifesté certaines inquiétudes au sujet de la mesure d'assistance accordée à ces chômeurs. Je tiens à lui dire que je me suis abouché avec les autorités provinciales pour savoir si on les traitait convenablement et, dans chaque cas, on m'a répondu par l'affirmative. Voilà, à mon sens, tout ce que je pouvais faire en ma qualité de ministre du Travail, étant donné que la chose n'est pas de mon ressort. J'ai suivi les conseils de l'honorable député en m'efforçant de savoir si on les traitait équitablement. Je ne saurais aller plus loin.

M. GILLIS: Je suis convaincu que le ministre a fait son possible, mais je pense qu'il n'a pas reçu de l'autorité provinciale toute la collaboration à laquelle il avait droit.

M. BLACKMORE: Je tiens à appuyer les observations de l'honorable député de Vancouver-Est. Sans vouloir retarder davantage l'adoption de ces crédits, je signale en toute sincérité au ministre que c'est la première fois dans l'histoire du monde que l'on se fait la guerre dans un siècle d'abondance. Par conséquent, tous les principes qui étaient d'application dans les guerres passées ne le seront vraisemblablement pas dans celle-ci. Nous avons toujours cru que, lorsqu'une guerre éclatait, le chômage disparaissait, mais simplement pour indiquer combien les conditions diffèrent dans cette guerre, je lirai un court paragraphe de l'*Ottawa Citizen*, de ce soir, au sujet de la situation en Grande-Bretagne,

où entre tous les pays on s'imaginerait que le chômage a disparu. La dépêche est datée de Londres, 5 août:

Le nombre des chômeurs dans le Royaume-Uni a augmenté de 60,431 du 17 juin au 15 juillet, étant maintenant de 827,266, selon les chiffres publiés aujourd'hui par le ministère du travail.

Cela ne signifie pas nécessairement que le nombre des chômeurs canadiens va augmenter, mais cela veut dire qu'à moins de conditions différentes au Canada, le chômage s'accroîtra tout probablement au pays. Il existe chez nous des conditions qui n'existent pas en Grande-Bretagne. Nous possédons des ressources qu'on ne trouve pas là-bas. Là où il existe des ressources, on devrait pouvoir employer les gens à leur mise en valeur, mais si nous ne prenons pas les moyens voulus pour faire travailler les gens à l'exploitation de ces ressources, celles-ci se trouvent inexistantes comme remède au chômage. Il en résulte que, même avec des ressources abondantes, on peut souffrir d'une aggravation du chômage.

Ce danger existe surtout à cause des lourds impôts qui frappent les contribuables et des contributions considérables qu'on exhorte nos gens à faire. Je m'attarderai pas là-dessus, mais je veux remplir tout mon devoir en signalant les dangers que j'aperçois au pays. Il faut bien comprendre que, pour employer du monde, l'industrie doit être en mesure de vendre ses produits. Si elle est incapable de vendre ses produits, elle ne peut pas employer du monde, et si vous enlevez aux contribuables l'argent qui leur servait à acheter des aliments, des vêtements et divers autres articles, il sera difficile de vendre les produits et, par conséquent, difficile d'employer les gens qui travaillent à leur fabrication. Cela veut dire qu'à moins que nous n'accroissions la production de guerre à une cadence très marquée, de façon à absorber les sans-travail, nous verrons grossir le nombre des chômeurs. Ce que je redoute, c'est ce que l'honorable député de Vancouver-Est a signalé: une aggravation graduelle de la misère jusqu'à ce que la situation empire à un point que je ne le saurais concevoir. Cela réagira sur notre moral et nous mettra dans une situation vraiment dangereuse.

Je signale simplement la chose au ministre. Je ne dis pas qu'il est responsable de la situation; il remplit son devoir. Mais comme l'honorable député de Cap-Breton-Sud l'a indiqué, plusieurs fonctionnaires provinciaux sont devenus réalistes plus que de raison. Après s'être laissé bernier, ils se sont endurcis, sont devenus insensibles. Il en résulte que cette misère existe sous leurs yeux, au point où elle amènera un état d'effervescence qui